

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **66 (1915)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fit son „meâ culpa“ et ne manqua pas de se réjouir de l'innovation. C'est presque une banalité de dire qu'elle en profite abondamment. Au moins a-t-elle eu la sincérité de le reconnaître.

Le chemin forestier suivi dès le matin depuis Fluelen nous amena dans le „Bannwald“, la fameuse forêt à ban qui domine et protège Altdorf. Là, négligeant la fiction historique de l'inviolabilité du boisé sacré, le chemin continue à dérouler son ruban et s'enfonce dans les profondeurs de la sombre forêt chantée par Schiller. Nous nous arrêterons à sa limite, réservant à plus tard l'histoire de la fameuse futaie.

Ces deux journées passées au canton d'Uri nous ont montré un pays sévère, où l'homme bataille sans arrêt avec les forces de la nature. Lutte de tous les jours, où s'aiguisent les énergies et où s'affirment les caractères. Beau et sauvage pays que de récentes infortunes viennent d'affecter péniblement et devenu pour cela doublement cher à ses compatriotes. Puisse le combat qu'il mène contre ses torrents et avalanches ne pas alourdir trop celui qu'il doit mener pour la récolte du pain quotidien.

H. B.

CANTONS.

Vaud. Le garde forestier de triage M. *Ami Parisod*, à Glion, a achevé récemment sa 25^e année de service comme fonctionnaire de la commune des Planches-Montreux. A cette occasion, la municipalité lui a remis une montre en argent, comme témoignage de gratitude pour les excellents services rendus par ce garde distingué.

Jamais pareille distinction ne fut plus méritée. Le soussigné qui a eu la chance de compter le garde Parisod, pendant 17 ans, comme collaborateur saisit avec bonheur l'occasion de s'associer à cette heureuse manifestation en lui adressant ses plus cordiales félicitations. Il lui souhaite de conserver toujours entière la confiance de sa municipalité et de pouvoir longtemps encore donner à ses chères forêts les soins intelligents qu'il leur a prodigués jusqu'ici.

H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Société d'histoire naturelle de Savoie. Les torrents de la Savoie. Par *P. Mougin*, inspecteur des eaux et forêts. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie (Premier prix Caffé). Grenoble, Imprimerie générale, 1914; 1251 pages, grand in-8°. Prix : fr. 20.

Dans une analyse bibliographique précédente, nous avons montré combien est petit le nombre des publications suisses dans le domaine des corrections de torrents, bien que le phénomène torrentiel soit très fréquent dans notre pays.

La France, par contre, brille au premier rang dans cette production littéraire, tant au point de vue du nombre que de la valeur des ouvrages parus. Plusieurs ingénieurs et forestiers, tels que Surell et Breton, Demontzey et Costa de Bastélica, ont jeté un vif éclat dans ce domaine, et leurs œuvres sont devenues classiques. Ils ont créé les modèles que partout ailleurs l'on imite. Ces disparus ont été remplacés par d'autres, dont quelques forestiers,

qui continuent dignement la tradition de leurs devanciers. Parmi ceux-là, aucun n'a montré plus d'activité dans la lutte contre les torrents et les avalanches que l'auteur du présent ouvrage, le distingué chef du service des reboisements de la 5^{me} conservation à Chambéry.¹ Sa publication reste dans l'esprit de celles de ses grands prédécesseurs.

Cette „simple étude“ sur les torrents de la Savoie, ainsi que l'appelle modestement l'auteur dans sa dédicace au ministre de l'agriculture, M. Fernand David, est en réalité un ouvrage formidable. Vrai travail de bénédictin, il contient l'historique complet de *tous* les torrents de la Savoie. Or, ils sont plus de deux cents. C'est dire d'emblée la richesse incroyable de renseignements de ce dictionnaire torrentiel de la Savoie. Unique en son genre, il s'attache surtout au côté historique des débordements et des travaux entrepris dans chacun des torrents savoisiens. L'auteur a eu recours pour cela aux archives des préfectures ; il a compulsé les publications de nombreuses sociétés savantes, les Mémoires de l'Académie de Savoie ; il a utilisé enfin les renseignements des ingénieurs des ponts et chaussées et des chemins de fer du P. L. M. C'est dire que cette publication est très complète et consciencieusement établie. La partie spéciale, soit la description de chacun des 215 torrents savoisiens, est divisée en sept chapitres qui correspondent à autant de bassins fluviaux (Dranse et Léman, l'Arve, les Usses, le Fier, la Leysse et le lac du Bourget, l'Isère et l'Arc).

Chacun de ces torrents est décrit suivant le même schéma. C'est d'abord une description géographique indiquant la longueur, la pente moyenne, les conditions géologiques du torrent, le taux de boisement du bassin ; suit l'indication du volume des eaux à l'étiage, en eaux ordinaires et en hautes eaux. Un deuxième chapitre est consacré à l'historique des crues. L'auteur a consacré un soin tout particulier à cette partie, dont la lecture est fort attrayante. Quelques-unes des crues décrites remontent jusqu'au commencement de l'ère chrétienne ; l'une, relative à l'Isère, est même antérieure à la naissance de Jésus-Christ.

Le troisième chapitre traite des travaux de défense. Et là encore, comme au chapitre précédent, l'auteur nous fait remonter très haut dans la nuit des temps. On y trouve l'énumération des divers projets présentés et du coût de leur exécution. Très suggestives sont les démarches de l'administration des eaux et forêts pour pousser activement ces travaux de restauration.

De nombreuses reproductions photographiques, sur papier spécial, des torrents décrits, de leurs crues et des travaux entrepris pour leur correction, sont un excellent complément de la partie descriptive.

Cette seconde partie de l'étude comprend plus de 1000 pages.

Elle est précédée d'une partie générale qui est écrite de façon magistrale. C'est un tableau, d'une clarté admirable, des causes diverses de la torrentialité. L'auteur y examine successivement le sol, le climat, la pente et le déboisement. Ce dernier chapitre, le plus important, nous a plu tout spécialement. Les causes du déboisement y sont disséquées méthodiquement, avec perspicacité et une abondance de documentation tout à fait remarquable. C'est l'historique des diminutions de la forêt savoisienne, dues à l'accroissement de la population, à l'esprit de lucre et de rapine, au pâturage, au gaspillage des bois, aux verreries, aux opérations de guerre, etc. En réalité, de 1735 à 1908, les forêts savoisiennes ont perdu 48,828 ha sur 278,850 ha, soit le 16.96 % de

¹ M. Paul Mougin a été promu, récemment, au grade supérieur de Conservateur des eaux et forêts à Valence.

leur étendue. Ces différentes causes de diminution pendant les périodes troublées de la Révolution et de l'Empire, puis de la domination sarde (1815 à 1860), ont agi avec une intensité terrifiante que l'auteur a su admirablement faire ressortir, malgré toute la complexité de la tâche. Avec la plus entière franchise, il nous montre les fâcheux effets de l'esprit de lucre de nombreuses autorités communales et le manque de discernement des populations quant à l'importance de la forêt dans l'économie générale d'un peuple.

Un chiffre indiquera, avec toute l'éloquence désirable, à quel état de misère étaient réduits les massifs de la Savoie jusqu'à l'annexion française de 1860. En 1861, les forêts communales du *département* de la Savoie ont rapporté en moyenne, par hectare, fr. 1. 16 ; en 1908, elles ont donné, par hectare, fr. 11. 83. On est heureux d'apprendre que, depuis 1860, l'augmentation de la production ligneuse et, partant, du rendement financier a suivi une marche régulièrement ascendante. L'auteur admet, en se basant sur la statistique, que, depuis 1860, la densité des massifs de la Savoie a plus que doublé. Et l'on reste émerveillé d'apprendre que, dans les deux départements de la Haute-Savoie et de la Savoie, il a été dépensé, pour la correction des torrents, fr. 7,178,275 de 1888 à 1909. On ne néglige donc rien, dans ce beau pays, pour réparer, dans la mesure du possible, les suites des fautes commises par les générations précédentes.

Etudiant la législation torrentielle, l'auteur écrit ce qui suit :

„Si l'on examine les législations torrentielles au point de vue du but à „atteindre, on voit qu'elles se divisent en deux groupes que séparent nette- „ment la date de 1860 (annexion par la France). Les patentes et les règle- „ments sardes visaient uniquement la protection immédiate des intérêts agri- „coles et des agglomérations dans la plaine ou dans la vallée principale. „Aussi, ne voit-on, dans toute cette période, que des défenses de rives, di- „gues, perrés, enrochements.

„Mais de tels ouvrages, s'ils parvenaient parfois à garantir le point me- „nacé, n'avaient aucune action sur le régime du cours d'eau. Aussi, trop sou- „vent, a-t-on vu le lit des torrents et des rivières, encombré par les matériaux „de charriage, devenir incapable de débiter le volume des eaux au moment „des crues et produire des déversements latéraux désastreux. A chaque sur- „élévation des digues succédaient de nouveaux exhaussements du lit : c'était „la lutte incessante où fatalement l'homme devait succomber. Les monographies „des torrents de Savoie renferment de nombreux exemples de l'impuissance „des digues. „Au contraire, les lois de 1860 et de 1882 s'efforcent d'atteindre l'ori- „gine, les causes mêmes du mal, parmi lesquelles la déforestation vient au „premier rang. C'est donc dans la montagne, dans le bassin de réception où „s'exerce le ruissellement, où se multiplient les érosions, que l'Etat ira cher- „cher à rétablir un équilibre détruit par des abus de toutes sortes. Soutenir „les terres croulantes, capter les eaux surabondantes, fixer les neiges sur les „pentes et reboiser enfin les versants consolidés et assainis, jadis couverts de „forêts, tel est le programme qui s'impose à tous ceux qui veulent arriver à „la restauration des montagnes.

„Si les armes législatives actuelles ne sont pas parfaites, elles ont per- „mis cependant d'entamer vigoureusement la lutte contre les torrents de la „Savoie. Avec la loi de 1882, en effet, s'il n'a pas été possible d'empêcher „les abus des pasteurs, ni de régulariser, par la création de massifs forestiers „sérieux, le régime des eaux, on a pu du moins fixer le lit et les berges des „cours d'eau et supprimer les érosions et, partant, le charriage. Des ouvrages

„de correction sont toujours à la merci d'une crue plus considérable, plus soudaine, plus brutale que les précédentes; il faut, pour les garantir, les étayer des mille organismes de la forêt qui, aux violences de la nature, opposent les résistances vivantes, sans cesse renouvelées, de la végétation et de l'arbre.“

Il nous plaît particulièrement de relever, dans cette belle publication, l'esprit courageux et hautement consciencieux qui l'anime. C'est, en même temps qu'un monument d'érudition et de patientes recherches, une œuvre vraiment patriotique. Elle est écrite dans une langue claire et sans inutile appareil. C'est dire que tous ceux qui consulteront ce beau volume ne pourront y trouver qu'agrément et profit.

H. Badoux.

AVIS.

Ecole polytechnique fédérale, à Zurich. Division forestière.

Programme des cours du semestre d'hiver 1915/16.

Principal: M. le professeur *Felber*.

I^{re} année, 1^{er} semestre. — *Rudio*: Mathématiques supérieures, 5 h.; exercices, 2 h. — *Winterstein*: Chimie inorganique, 4 h. — *Jaccard*: Botanique générale, 4 h. — *Schröter*: Botanique systématique, 1 h. — *Keller*: Zoologie générale, 4 h. — *Schardt*: Géologie générale, 4 h. — *Winterstein*: Chimie agricole avec exercices, 4 h. — *Früh*: Météorologie et géographie physique 2 h. — *Keller*: Travaux zoologiques au laboratoire, 2 h.

II^{me} année, 3^{me} semestre. — *Schweitzer*: Physique expérimentale, 4 h. — *Engler*: Sylviculture I, 5 h.; excursions et exercices, 8 h. — *Schellenberg*: Pathologie végétale, 2 h. — *Jaccard et Schellenberg*: Exercices de microscopie II, 2 h. — *Platter*: Principes de l'économie politique, 3 h. — *Charton*: Économie politique, 2 h. — *Grubenmann*: Détermination des minéraux, 1 h. — *Düggeli*: Bactériologie, 2 h.

III^{me} année, 5^{me} semestre. — *Felber*: Aménagement, 4 h.; exploitation et technologie, 4 h.; excursions et exercices, 8 h. — *Engler*: Sylviculture II, 1 h. — *Zwicky*: Construction de routes, 3 h.; exercices, 2 h.; mécanique, 3 h.; exercices, 2 h. — *Roelli*: Cours de droit, 4 h. — *Platter*: Science financière, 2 h. — *Charton*: Science financière, 2 h.

IV^{me} année, 7^{me} semestre. — *Badoux*: Politique forestière et administration, 5 h.; exercices de séminaire, 2 h. — *Felber*: Estimation des forêts, 2 h.; exercices, 1 h. — *Moos*: Alpiculture, 1 h.

MERCURIALE DES BOIS.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.*

Prix des bois en juillet/août 1915.

A. Bois sur pied.

(Prix par m³. Exploitation à la charge de l'acquéreur. Volume déterminé au moyen de la table fribourgeoise, soit branches non comprises.)

Vaud. Forêt particulière. Aux Etroits et à la Passounettaz (transport jusqu'à la gare de Flendruz fr. 4.50) 71 plantes, $\frac{8}{10}$ épic., $\frac{2}{10}$ sap., à 3.7 m³ par plante, fr. 21.90. Dévestiture facile; plantes de bonne qualité et propres de branches; hauteurs allant jusqu'à 40 m.

Vaud. Forêts de la commune de Blonay. Aux Riaux (transport jusqu'à Blonay fr. 7) 83 plantes, $\frac{7}{10}$ épic., $\frac{3}{10}$ sap., à 2.5 m³ par plante, fr. 21.50. Le volume